

Avenir sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

Quand vous avez besoin d'une aide : AVENIR assure !

Le syndicat AVENIR a été créé en 2006 suite à une action intersyndicale réussie.

Son objectif est de concentrer les efforts et les moyens exclusivement pour l'intérêt collectif des salariés tout en prenant également en charge les dossiers individuels.

L'autonomie et l'indépendance de notre décision nous protègent de la compromission.

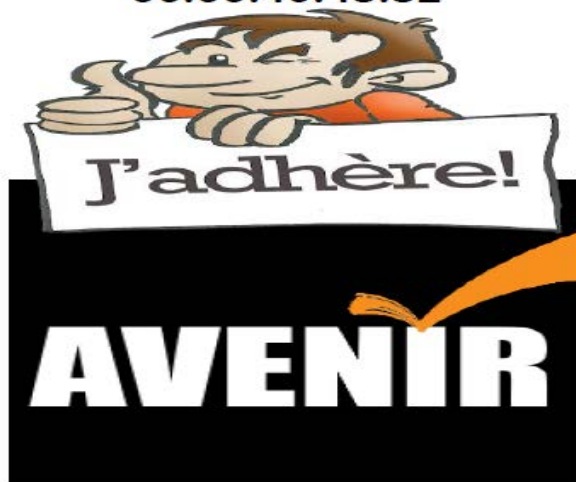
L'action du syndicat AVENIR a été validée par les résultats des élections dès sa création.

Le « bouche à oreille » a permis le développement du syndicat AVENIR.

Contactez nous pour vos droits

info@avenir-soprasteria.com

06.06.40.48.82



Stop ... aux licenciements abusifs ... aux sanctions injustifiées ... à toute discrimination (âge, sexe ...) ... aux mutations sur des missions sanctions ... au management « Anxiogène » ... au harcèlement ... aux pressions inutiles ... aux heures supplémentaires non-payées !

Oui aux accords gagnant-gagnant !

Stop aussi aux représentants du personnel sélectionnés par la direction.

Nous n'avons pas de Trait-d'Union avec le management « Anxiogène » !

Oui aux délégués pragmatiques et capables de vous assister !

Le syndicat AVENIR est connu pour son indépendance totale vis à vis de la direction ...

Plusieurs dizaines de jugements prud'homaux (et de transactions) et des tribunaux dans lesquels nous avons représenté des salariés ou l'intérêt collectif en témoignent !

AVENIR a assuré ses engagements avec succès depuis plus de 14 ans.

AVENIR est à l'origine de plusieurs accords comme l'intéressement, l'accord handicap ...

Pourquoi voter AVENIR ? A quoi servent les représentants du personnel ?

Ils doivent assister individuellement les salariés face à toute difficulté dans leur travail afin de bénéficier des expériences et des résultats passés.

Les ordonnances MACRON ont fusionné le Comité d'Entreprise, le Comité d'Hygiène de sécurité et de conditions de travail et les délégués du personnel en une seule instance le CSE.

Les salariés élisent le CSE par scrutin de listes. Chaque syndicat qui obtient 10% des votes est représentatif. Votre vote est la force d'AVENIR qui lui a permis de vous aider depuis 14 ans.

Le CSE gère les œuvres sociales qui doivent toucher tous les salariés et refléter leurs attentes.

Cette Instance est informée et consultée concernant la marche générale de l'entreprise et se doit d'être un vrai porte-parole des salariés. Son rôle est déterminant à travers l'examen annuel des comptes, des budgets et des orientations sociales et économiques mais aussi les consultations sur la formation, le bilan social, les augmentations ... et l'assistance des salariés.

Des représentants de proximité sont désignés par le CSE pour participer à ses missions.

Un CSE efficace influence les décisions de la direction et empêche les dérives. En juin 2019, le Tribunal Correctionnel a condamné la direction pour entrave concernant la TRANSFORMATION RH et le Plan pluriannuel de Formation. La direction aurait dû écouter AVENIR.



Elections professionnelles 2019 ... AVENIR c'est pour Vous

Face aux licenciements et à l'injustice – faites-vous assister par un représentant du personnel du syndicat AVENIR sopra steria :

Trois salariés ont été licenciés après des années de bons et de loyaux services (respectivement 27 ans, 15 ans et 10 ans d'ancienneté), du jour au lendemain, sans raison valable, alors qu'ils n'ont jamais eu d'avertissement préalable et qu'ils sont appréciés par leurs collègues et le client :

- Lors de l'entretien préalable, la direction a inventé des faits qui ne correspondent pas aux propos de la salariée communiqués plus tard par écrit ... **Tout était justifié pour motiver un licenciement déjà acté !**
- La direction a prétendu que la situation était grave mais elle n'a pas diligenté l'enquête pourtant obligatoire ... **Etait-elle trop timide pour réaliser une enquête avec le CHSCT ?**
- Devant le Conseil des prud'hommes, elle a avoué que son dossier d'accusation est vide et elle a été condamnée pour licenciement sans cause réelle et sérieuse ... **Est-ce par acquis de conscience ou en raison des preuves récoltées par notre délégué du personnel ?**

=> Grâce au délégué du personnel AVENIR, les responsabilités ont pu être révélées par les preuves récoltées. Le Conseil des Prud'hommes va bientôt prononcer les 2 autres jugements avec indemnisation à la hauteur des infractions et des préjudices ... Ce n'est pas étonnant qu'une transaction sera négociée post-jugements pour empêcher la révélation au public des faits !

Quelques Interlocuteurs AVENIR pour les salariés de AXWAY, SOPRA STERIA, I2S, BEAMAP, SBS, SOPRA HR sur toute la France :

ABCHI HABIBA (DP, CHSCT, Com. Egalité pro.)
 ABCHI RACHIDA (DS, CHSCT)
 ADABUNU FRANCIS (CE I2S)
 ANDRIOT ERIC (DP, SBS)
 BELAID ABDELHAK (CHSCT)
 BELKADI ABDELHAMID (DP)
 BESSIS STEPHANE (DP, CHSCT)
 BENMOHAMED NAURA (DS, DP, CHSCT)
 BESSA HAKIM (DP, CHSCT, Com. Handicap)
 BOUZAIJ JOSIANE
 BRAYE Sylvie
 CARRE GHISLAIN (CHSCT)
 CHAPPAT CHRISTOPHE (DP, CHSCT, Com. Handicap)
 CHELHAOUI ABDENOUR (DP, CHSCT)
 CHENINI WASSILA (Négociation Qualité Vie au Travail)
 DELEST ANSELME (DP, CHSCT)
 EL GHAZOUANI AZZEDINE (DP, CHSCT)
 GANET CYRIL (DS, DP, CHSCT)



GENDRE PHILIPPE (RS, DP, CHSCT)
 HEYWOOD JEAN FRANÇOIS (DS, CHSCT)
 HIDA ERWAN
 HOUARI FAYCAL (DS, DP, CHSCT)
 IZZOUZI KHEMISSA (DP, CHSCT)
 KAZIZ SAID (CHSCT)
 KHIAT ZOHEIR (Com. Handicap)
 LEVY STEPHANE (DP, CHSCT)
 MARIUS MICHEL (RS, DP, CHSCT)
 MARTI JEAN LUC (DP, CHSCT)
 OUKIZ KHALID (DS, CE SSG, DP, CHSCT)
 OULDTATA MUSTAPHA (DP)
 PARTOUCHE SOPHIE (CE SSG, CHSCT)
 SAS ROGER (DP, CHSCT)
 SHARAYRA AZMI (CHSCT)
 VERRIER OLIVIER
 TOFFOLETTI ILHAM (CE I2S, DP, CHSCT)
 TOULOU MACHID (DS, CE I2S, CHSCT)

Joseph RAAD (DSC, CE SSG, DP, CHSCT) coordonne nos actions dans le groupe et ses filiales. Il veille à ce que AVENIR, créé pour être à vos côtés et 100% salariés, le reste.

